Note de Presse

Objet : Protestation contre le Nouveau Projet de Constitution

Éveil du Grand Sud (EGS), l'organisation de la Société civile, dûment enregistrée et autorisée par l'Etat Haïtien, compte protester et de fait, PROTESTE et s'oppose fermement au projet de nouvelle constitution pour Haïti. EGS a étudié avant tout la procédure d'amendement, mais aussi le contenu des propositions inscrites dans l'« avant-projet de constitution ». Les motifs de notre protestation sont fondés sur la légalité, la légitimité et l'absence d'implication réelle de la nation à ce projet, ce qui conduit à des propositions anti-nationales et anti-citoyennes. Lesquels motifs se résument comme suit :

A) **Légalité** : Les modifications proposées à la constitution violent les dispositions constitutionnelles en vigueur (actuelles) relatives aux amendements. Toute modification d'un tel document fondateur rigide doit respecter le cadre juridique établi, que cette proposition ignore systématiquement.

À ce propos, cette entreprise, si elle est menée à terme par ou avec la complicité des membres du CPT expose ces derniers à être condamnés pour crime de haute trahison puni de travaux forcés à perpétuité.

B) **Légitimité** : Les autorités actuellement au pouvoir, qui prônent ces changements manquent de légitimité populaire pour prendre de telles décisions qui affecteront profondément l'avenir de la nation. Aucune disposition n'a été prise pour s'enquérir des desiderata de citoyens au moins à l'échelle des sections communales, pour faire montre d'un tant soit peu de respect. Leurs actions sapent donc les principes et processus démocratiques nécessaires à une entreprise d'une telle ampleur.

C) **Décentralisation et développement** : EGS s'engage dans une stratégie de décentralisation réelle qui favorise le développement de l'intérieur, en adoptant une approche ascendante (de bas en haut) réaliste. La proposition de nouvelle constitution ne définit pas comment elle s'inscrit dans cette vision, elle laisse de préférence un flou, compromettant ainsi notre objectif collectif de progrès durable. De plus, sans aucune analyse, aucun diagnostic, elle voudrait engager le pays dans une balkanisation des collectivités territoriales avec 718 communes, sous le couvert d'une prétendue démarche de décentralisation.

D) **Participation de la diaspora** : En plus, la question des droits de la diaspora dans les affaires de l'État n'est pas abordée ni traitée de façon claire et rationnelle dans le projet contesté. Les membres de la diaspora dans leur ensemble sont traités comme des citoyens de seconde classe car leur candidature à la plupart des postes politiques leur est interdite. Ne pas aborder cet aspect crucial favorise la division et la privation de droits au sein d'une partie importante de notre population.

Pour ces raisons et bien d'autres, l'EGS rejette catégoriquement la nouvelle constitution proposée. L'organisation exhorte tous les secteurs de la société à exprimer leurs préoccupations et à faire preuve de prudence lors de leurs choix sur cette question. l'EGS rappelle à tous et chacun de l'interdiction formelle d'amender ou de changer notre charte fondamentale par voie référendaire. Et si le pouvoir en place persisterait dans cette entreprise chimérique, l'EGS encourage fortement la population à se rendre massivement aux urnes et à voter **NON**.

Unie pour l'avenir de notre nation !
Fait en Haïti, à Paillant le 21 juin 2025

Pour Éveil Grand Sud :

Charlot Murat	**Woodley Joanis**	**Rudolf Dérose**	**Wooslène Vanginé**
Coordonnateur Général	Coordonnateur Gnral. Adjoint	Secrétaire Général	Secrétaire Général Adjoint
Erl Jean Pierre	**Me Evel Fanfan**	**Jean François Tardieu**	**Yves Wadna Compère**
Resp. à l'Organisation	Conseiller Juridique	Resp.Comité scientifique	Responsable Genre

117, Route de Paillant , Dadje , Paillant Haïti
Phone : +509 48220505 , +509 44265831
Email: info@eveilgs.org • eveygransid@gmail.com • symposiumpeninsulesudhaiti@gmail.com